



La FSU : 1ère fédération de L'Education en Guyane

Pour vous informer, vous aider, vous conseiller, défendre vos droits, notre métier, le dialogue social et... les services publics, la FSU-Guyane est présente dans les CAPA :

- d'agrégés (9 sièges sur 9 en 2005),
- de certifiés (11 sièges sur 19),
- de PLP (3 sièges sur 9),
- de CPE (5 sièges sur 8),
- **d'instituteurs et de PE (4 sièges sur 7 en 2005)**
- des professeurs d'EPS (5 sièges sur 6)
- des personnels DCIO et CIO (2 sièges sur 2)
- des personnels de santé (3 sièges sur 3).

Choisir les syndicats de la FSU, c'est choisir la disponibilité, l'engagement militant et l'expérience de ses élus et représentants.

Les syndicats de la FSU (**51% des voix en 2005**) ont, par leurs actions sans cesse répétées, préservé bon nombre d'acquis, proposé et suscité débats et réflexions sur les problématiques de l'école en Guyane :

- droit à l'information et à la formation syndicales sur le temps de travail,
- suppression de la note au mouvement,
- réduction du nombre de postes à profil,
- affectation des PE2 à titre définitif, au barème,
- respect des barèmes et des circulaires dans les opérations de mutation, promotion, formation continue, congés de formation professionnelle, ...
- calendrier scolaire plus équilibré,
- publication des résultats des CAPA pour plus de transparence,
- élaboration d'un projet intitulé : « *32 propositions pour l'école en Guyane* »,
- création d'un observatoire de la non-scolarisation,
- dénonciation et interpellation sans concessions des élus et responsables sur les conditions désastreuses d'accueil, de transport, d'hébergement, et de restauration des jeunes...

Beaucoup reste à faire pour s'opposer à l'offensive du gouvernement Darcos-Fillon-Sarkozy contre l'Ecole, le dialogue social, les services publics : suppression massive de postes de fonctionnaires, recours massif au recrutement de précaires, dénaturation du métier d'enseignant, remise en cause du droit de grève, casse du système de retraites par répartition...

Toutes ces mesures viennent aggraver la situation de l'école en Guyane marquée par une non-scolarisation endémique et une déscolarisation chronique. Seules des organisations responsables et représentatives pourront peser de tout leur poids pour infléchir cette politique.

Le SNUipp s'engage à continuer d'exiger :

la transparence et l'équité

Le SNUipp est garant de la transparence et de l'équité dans les instances paritaires par la disponibilité, la compétence, l'investissement de ses délégués et par le travail d'équipe de tous ses militants.

Dans les CAPA (commissions administratives paritaires académiques), ils siègent et sont force de proposition pour que soient respectés vos droits et faire évoluer les règles qui régissent vos carrières.

Dans les CTP (comités techniques paritaires), le SNUipp défend l'école de Guyane et cherche à lui garantir chaque année des moyens supplémentaires.

Le SNUipp est aussi le vecteur d'une information claire et riche par le travail de ses délégués de secteur déployés sur tout le département, par une mise à jour régulière du site Internet, l'envoi régulier de mails et de notre journal « *Fenêtres sur classes* ».

Il demeure une antenne d'écoute et un lieu d'expression pour tous les acteurs de notre école par ses permanences quotidiennes, une réponse rapide aux interrogations et la mise en place de colloques tels que « *Le mal-être enseignant* ».

le respect de la diversité

La diversité culturelle et sociale de nos élèves ne doit pas être considérée comme un handicap mais plutôt comme un atout. C'est une richesse qu'il faut savoir respecter et mettre en valeur.

Le SNUipp s'engage à continuer de lutter pour :

une meilleure qualité de l'enseignement

Vos représentants SNUipp luttent pour préserver les réseaux d'aide (RASED) et les CLIN, pour ne pas laisser des classes sans maîtres, pour permettre au personnel titulaire et non titulaire en place de se former et pour permettre aux enseignants de réagir face aux mesures de réforme engagées par l'Etat.

la défense du service public

Le SNUipp reste vigilant aux changements apportés à notre profession par une lecture et une interprétation expertes des textes de loi. Il informe, engage la réflexion des collègues et soutient leurs actions.

des conditions de vie décentes sur tous les sites

Notre département a des spécificités géographiques qui ont de lourdes conséquences sur la vie quotidienne de certains de nos collègues. Le SNUipp s'engage à établir un dialogue constructif entre les communes et l'administration afin d'apporter des améliorations visibles en matière de logements, de transports et de moyens de communication.

un égal accès à l'éducation pour tous les enfants de Guyane

Le SNUipp est membre du bureau de l'observatoire de la non-scolarisation dont il a été un des fondateurs avec la FSU. Notre syndicat contribue efficacement à évaluer le nombre d'enfants non scolarisés en Guyane, à expliquer les raisons et à trouver des moyens d'actions pour pallier ce problème. Dans ce cadre, le SNUipp luttera pour ne laisser aucun enfant non scolarisé, déscolarisé ou mal scolarisé tout en assurant les meilleures conditions d'enseignement, de transport, d'hébergement et de restauration.